

BRANDIVY, le 03 avril 2026

Le Maire de BRANDIVY
Monsieur Guillaume GRANNEC
A
Mesdames et Messieurs Les Membres du
Conseil Municipal,

Je vous prie de bien vouloir assister à la réunion du Conseil Municipal de BRANDIVY qui se tiendra à la Mairie le :

Mercredi 08 avril 2026 à 19 h 00

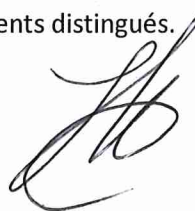
ORDRE DU JOUR

- 1/Adoption du procès-verbal de la séance du 27 mars 2026
- 2/Règlement intérieur du conseil Municipal
- 3/Résultats de la consultation pour les Marchés de travaux : Maison des associations
- 4/Vote du CFU 2025 de la commune
- 5/Modification des résultats COMMUNE 2025
- 6/Budget supplémentaire de la COMMUNE : reprise des résultats 2025
- 7/Vote du CFU 2025 LOTISSEMENT Hameau de Kerican
- 8/ Autorisation de recrutement par le Maire de personnel contractuel sur des emplois non permanents pour faire face à un besoin lié à un accroissement temporaire d'activité ou à un accroissement saisonnier d'activité
- 9/Délibération de principe autorisant le recrutement d'agents contractuels pour remplacer des agents publics momentanément indisponibles.
- 10/Renouvellement de l'adhésion à BRUDED pour la durée du mandat
- 11/Renouvellement de l'adhésion au souvenir Français pour la durée du mandat
- 12/Renouvellement de l'adhésion au CAUE pour la durée du mandat
- 13/Désignation des mandataires représentant la commune au sein de l'Assemblée spéciale de la Société Publique Locale (SPL) Golfe Energies Renouvelables.
- 14/ Subvention sorties scolaires au profit de l'OCCE- « école publique de BRANDIVY »
- 15/Participation de la commune : destruction des nids de frelons asiatiques
- 16/Dépenses de fonctionnement à inscrire au compte 623 < Publicité, publications, relations politiques
- 17/Validation du projet APD du centre bourg
- 18/Information : Composition de la Commission de Contrôle de la Liste Électorale.
- 19/Rapport d'activités 2025 de GMVA
- 20/Décisions du Maire par délégation du Conseil Municipal
- 21/Questions diverses

Veuillez agréer, Mesdames et Messieurs, l'expression de mes sentiments distingués.

Le Maire,

Guillaume GRANNEC



NB: S'il vous est impossible d'assister à cette réunion, merci de bien vouloir donner un pouvoir à un autre membre du conseil municipal.